

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS

SUISSE : Un an fr. 6.50 (avec *Bulletin officiel* fr. 8.50)

(Abonnements pris à la poste, 20 ct. en plus)

ETRANGER : 15 fr. par an (avec *Bulletin* 18 fr.)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de chèques postaux II c 58

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES

Canton : 15 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne
RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace

S'adresser à *Publicitas*, Société anonyme suisse de Publicité
ou à l'Administration du *Confédéré*

La Suisse et la Société des Nations

A l'aube d'une nouvelle législature de trois années et qui semble destinée à marquer une ère nouvelle pour la politique générale de la Suisse, une question grave va se trancher. De son règlement peut dépendre notre sécurité intérieure et extérieure de demain. Et si, comme il y a maintenant toute apparence de certitude, c'est l'ancien Conseil national qui doit trancher cette question de premier ordre, il aura une belle occasion de se laver de tant de reproches qui lui furent faits à tort ou à raison.

Car il se vérifie que, contrairement à des bruits récents, l'Assemblée fédérale va être convoquée pour lundi prochain 10 novembre. Sans doute il serait loisible à nos anciens d'ajourner la solution de l'entrée dans la Ligue des Nations au mois suivant où les nouveaux entreraient en fonctions. Mais d'après toute vraisemblance ils n'en feront rien. L'on croit savoir que le Conseil fédéral, décidé à appuyer l'adhésion, détournerait sérieusement les Chambres d'une décision dont la maladresse jetterait une impression néfaste sur nos dispositions à l'égard des autres peuples. Il y a bien l'Amérique, où le Sénat semble mettre toute la mauvaise volonté possible à ratifier le traité de paix et par suite à accepter son entrée ; mais l'Amérique est lointaine, elle est grande, elle est riche, elle peut s'accorder la fantaisie de jouer à la précieuse. Et puis, si détestable que puisse être l'impression produite dans le monde par cette humeur rétive, celle-ci se tempère par l'attitude de son président, qui exerce un pouvoir distinct.

Chez nous, une semblable obstination aurait les suites les plus fâcheuses d'abord au dehors, ensuite au dedans. Au dehors, on ne voudra pas comprendre qu'après avoir été honorée du choix d'une de ses plus belles cités pour rayonner sur le Monde, la Suisse marque à celui-ci la plus sottise méfiance. On ne comprendrait pas davantage qu'une petite nation qui, longtemps, s'était montrée si orgueilleuse du régime fédératif, son essence et sa raison d'être, se mette à rechigner dès que la mission lui est offerte d'élargir ce rôle sublime et de former, si l'on peut dire, le noyau de la Fédération universelle des peuples émancipés. Déjà au lendemain de l'autre guerre, une grande partie d'entre nous s'étaient montrés sottement ridicules en envisageant avec scepticisme et dédain l'éclosion de la troisième république en France. C'était comme si, parvenus les premiers à une étape, nous aurions vu avec peine notre semblable, notre voisin prétendre à nous imiter et à nous suivre.

Ceux de nos députés qui voudront s'éclairer sérieusement sur ce grand problème ne manqueront certes pas d'éléments d'information et de démonstration pour et contre. Car il en est encore qui sont contre l'accession de la Suisse. Et ce ne sont pas les socialistes seuls. Nous y percevons quelques incorrigibles fanatiques à la tête desquels M. Bueler, de Schwyz, ancien président du Conseil national, qui ne veut pas que la Suisse entre dans la Société des Nations sans que le Pape y soit admis avec elle. C'est ressasser l'éternelle plainte sur les cachots et la paille du Vatican ainsi que toutes autres récriminations sur les droits du pape à la souveraineté temporelle.

La difficulté pour nous est que, ne l'ayant pas ravie, cette souveraineté, ce n'est pas notre affaire de la restituer. Nous en mêlerait précisément sortir de cette neutralité dont M. Bueler lui-même prétend nous faire un immobile rempart.

Par bonheur, il est encore des Suisses même catholiques qui n'accepteront pas de faire chorus avec le landamann schwytois. Et nous croyons que les élus valaisans du 26 octobre sauront, même conservateurs, comprendre que la Suisse ne peut orienter sa politique extérieure sur un système de récriminations à propos du pape, qui n'a pas à se plaindre de nous.

Revue étrangère

Nuages

Un grand accident de chemin de fer s'est produit lundi soir à Pont-sur-Yonne, entre Sens et Montereau, à une centaine de kilomètres de Paris. Comme il s'agit du tamponnement de deux trains dirigés sur la Suisse, l'on s'attend à ce qu'une partie des victimes soient de nos compatriotes.

Voici le récit sommaire de ce qui s'est passé :

Le train L. 23 du Simplon-express était arrêté au poste de bloc, lorsque le train 661 se dirigeant sur Genève le rejoignit, après avoir franchi à l'arrêt les signaux à la gare de Pont-sur-Yonne et ceux du poste de bloc.

Deux wagons de troisième classe et un wagon de luxe ont été broyés. Le wagon-poste et le wagon-restaurant ont été culbutés. On ignore encore le chiffre exact des victimes, qui paraît être élevé. Le *Paris-Midi* parle de soixante morts et cent quarante blessés.

Quoique à première vue des faits de cet ordre soient privés de corrélation avec la politique, le fait que le malheureux mécanicien du train tamponneur conduisait une machine détériorée démontre que le désordre qui règne un peu partout ne serait pas étranger à ce grand malheur.

Tous les gens qui reviennent de France constatent, en effet, que l'ordre normal est lent à se rétablir, que de nombreux combattants répugnent à se remettre à l'ouvrage et que par là ils retardent d'autant le retour du pays et de ses services publics ou privés à la prospérité désirable.

Les grèves se suivent ou se perpétuent. Celle des grands magasins du Bon Marché, qui se prolonge, sert d'exemple à d'autres maisons de même ordre. Après s'être étendue aux Galeries Lafayette, voici qu'elle menace la maison du Louvre.

En France encore, nous assistons à une grève de porteurs de journaux à Marseille, à celle du bâtiment et de la métallurgie à Lille et en Auvergne. Une grève des transports parisiens semble prête à éclater. En Espagne, un lock-out monstre à Barcelone semble mettre en péril la sécurité du gouvernement. En Belgique, la grève des débardeurs du port de Gand pourrait bien s'étendre au port d'Anvers. Il est vrai que la grève formidable des mines des Etats-Unis doit avoir pris fin, mais quel pays, même parmi ceux que la guerre a épargnés, peut se flatter d'échapper à l'imminence de troubles de cet ordre. Malgré tout ce que l'on dit de la résolution que montrent les Allemands à se remettre à l'œuvre, on signale encore des grèves dans le grand commerce, dans les transports, dans la métallurgie, notamment dans la Saxe.

Or, quel état de choses peut résulter d'un désarroi si général ? C'est évidemment pour cela que de grandes villes appauvries de leur territoire, comme Vienne, sont menacées de famine, que les accidents de toute sorte se multiplient, que Paris peut tomber en un clin d'œil dans l'obscurité, comme cela vient de se produire il y a peu de jours.

M. Clemenceau à Strasbourg

Le grand discours sur l'orientation politique de la France que M. Clemenceau devait prononcer dans quelque grande ville du Midi, Marseille, Bordeaux ou Toulouse, vient d'être prononcé en effet. Mais, au lieu des berges du Rhône ou de la Garonne, ce seront celles du Rhin, redevenu fleuve français, qui en auront recueilli les échos.

Strasbourg était, en effet, la mieux choisie des cités de la République pour entendre les appels du grand homme d'Etat et pour le voir tracer les lignes essentielles de la politique générale de demain.

M. Clemenceau fut de tous temps le plus objectif et le plus serré des orateurs français. Fonçant droit sur le fait, dédaignant les subtilités et les détours, il inquiète quelquefois par la promptitude et la fermeté de la décision. C'est peut-être ce dont se préoccupaient quelques feuilles conservatrices. On n'a pas

oublié que celles-ci, naguère ennemies irréductibles du grand laïcisateur, avaient désarmé depuis qu'elles l'avaient vu mettre résolument la main au collet de Caillaux. Mais pour avoir été approuvées par elles, le Tigre n'entend nullement transgresser ses principes dans l'espoir de s'en faire applaudir éternellement.

Comme l'Alsace-Lorraine n'a pas encore été soumise au régime de la séparation de l'Eglise et de l'Etat votée en France, il y a quelque quinze ans, l'on s'inquiétait un peu de savoir la manière dont le président du ministère aborderait cette importante question.

Le Tigre n'a pas sourcillé devant l'obstacle. Aussi, après avoir salué l'effondrement du militarisme prussien, avec l'œuvre de libération des peuples et parlé des conditions de la paix, a-t-il souligné que les grandes réformes de la démocratie devaient être considérées comme acquises à tout jamais.

Les lois de laïcisation, a-t-il déclaré, doivent être intégralement maintenues, car sans la liberté de conscience la République ne serait qu'un mensonge. J'affirme avec force la nécessité de l'union des Français. Sans un fond commun d'union, comment une nation pourrait-elle vivre ? Si le faisceau se relâche, les assauts du dedans joints à ceux du dehors auront tôt fait de mettre en péril la sécurité, plus, l'existence même du commun foyer de vie.

Cependant, les conservateurs ne sauraient, plus que d'autres, refuser de s'associer aux ovations qui ont suivi cette tirade à l'adresse des bolchevistes :

Toute tentative de force faite au nom des travailleurs de l'atelier ne rencontrera pas moins d'obstacles que les excès de pouvoir des anciennes oligarchies qui succombèrent pour avoir cru, comme aujourd'hui certaines organisations, que tout leur était permis.

L'ouvrier de la terre, le paysan, qui ne compte pas ses heures, ne voudra pas devenir le paria des villes industrielles, aux avantages desquelles il n'est pas en état de participer. C'est le paysan sur sa terre qui a été jusqu'ici le plus sûr fondement de la vitalité française.

Les intérêts des ouvriers et des paysans sont les mêmes. Mais encore faut-il que cela soit compris des deux partis pour l'indispensable maintien du bon accord.

Au premier rang de ceux qui ne veulent pas d'accord figurent les bolchevistes à visage découvert, qui ne cachent pas leur intention d'installer sur les ruines du régime républicain la sanglante dictature de l'anarchie. Entre eux et nous, c'est une question de force, puisqu'ils réclament la liberté pour eux-mêmes et prétendent nous imposer une dictature d'absolutisme par un système d'exécration attentats où s'exalte un délire de férocité qui distingue si remarquablement les serfs mal émancipés de Russie.

L'union des bons Français suffira pour imposer un infranchissable rempart à la sauvagerie.

La moisson humaine

Dans un rapport supplémentaire à la Commission française du budget, M. Louis Larin a établi le bilan de la guerre selon les documents les plus sûrs.

La Belgique avait, le 11 novembre 1918, 44.000 tués et disparus, les Etats-Unis 114.000, la Grande-Bretagne 869.000, la Grèce 120.000, l'Italie 494.000, la Roumanie 400.000, la Serbie 369.000, la France 1.393.515, soit un homme sur 27 habitants, un sur 32 pour la Serbie, un sur 57 pour le Royaume-Uni, un sur 78 pour l'Italie, un sur 150 pour la Belgique, un sur mille pour les Etats-Unis. La France a eu 2.800.000 blessés, dont la moitié ont été blessés deux fois, 100.000 trois fois et plus.

M. Larin, après un calcul aussi serré que possible, évalue les dépenses militaires de la France à 159 milliards, non compris les pensions, qui atteindront pour la première année quatre milliards et demi, et les dépenses du ministère pour les régions libérées.

A toute époque de l'année on peut prendre un abonnement au Confédéré

Il suffit d'en aviser l'Administration du *Confédéré*, à Martigny, par simple carte postale.

Circulaire

du Département fédéral de l'économie publique
aux gouvernements cantonaux concernant
l'adjudication de travaux et de commandes
par les pouvoirs publics

(Du 20 octobre 1919)

Messieurs,

Dans la circulaire que nous vous avons adressée le 7 mars 1918 au sujet de l'assistance en cas de chômage, nous exprimions la crainte que la Suisse, après une période de pénurie d'ouvriers et de surabondance de travail, n'allât au-devant d'une autre période durant laquelle les industries et les métiers manqueraient d'occupation. Comme vous le savez, cette crainte n'était que trop fondée. Nous n'indiquerons pas ici toutes les causes auxquelles est due cette situation et nous n'énumérerons pas les mesures prises pour y parer par la Confédération, les cantons et les communes.

Mais nous tenons spécialement à vous signaler les faits suivants, qui sont d'une grande importance pour la question du chômage dans l'industrie et les métiers.

Depuis la conclusion de l'armistice, les Etats qui nous entourent s'efforcent de revenir à la production normale d'avant-guerre et d'exporter les plus fortes quantités possibles de marchandises produites. La Suisse est particulièrement recherchée comme débouché, son change étant très haut. Ces exportations dans notre pays ont pris, au cours des derniers mois, des dimensions considérables et menacent encore d'aller en grossissant. Les changes étrangers étant bas, les marchandises étrangères peuvent être vendues en Suisse à des prix qui, fréquemment, sont de beaucoup inférieurs aux sommes que le concurrent suisse doit dépenser pour se procurer uniquement les matières premières. Cette situation comporte un grand danger pour plusieurs de nos industries et de nos métiers, qui ne peuvent plus, même sur le marché indigène, soutenir la concurrence avec des produits étrangers. Aussi n'est-il pas impossible que beaucoup d'exploitations rentrant dans les branches principalement atteintes se voient dans la nécessité de cesser de travailler.

L'envahissement de notre pays par des produits étrangers à bon marché nous préoccupe depuis longtemps. Déjà au début de cette année, nous avons institué une commission consultative composée d'économistes autorisés ; nous l'avons chargée d'étudier ce problème et de passer en revue les nombreuses requêtes adressées à notre département aux fins d'obtenir la promulgation de prohibitions à l'importation ou d'autres mesures de protection. Cette commission a étudié à fond la question de principe, du point de vue de nos relations commerciales avec l'étranger ; elle a, en outre, examiné les diverses demandes et les solutions proposées pour porter remède à la situation. Malgré toute sa bonne volonté, elle n'a pu se résoudre, jusqu'à ce jour, à proposer au Conseil fédéral l'une ou l'autre des mesures préconisées, parce qu'elles seraient contraires à la réduction des prix exigée de toutes parts et pourraient avoir des répercussions défavorables sur nos industries d'exportations ; comme une étude approfondie a permis de s'en rendre compte, aucune de ces mesures ne donnerait des résultats satisfaisants. Le compte rendu que les journaux ont publié au sujet de l'assemblée des intéressés qui s'est réunie à Berne, sur notre initiative, le 16 courant, vous donnera de plus amples renseignements sur cette question particulièrement difficile.

Bien que la commission consultative n'ait pas cru devoir, jusqu'à ce jour, recommander des mesures de protection d'une portée générale, elle a toutefois été unanime pour présenter, sur un point spécial, une proposition concrète au Conseil fédéral. Il s'agit de l'adjudication de travaux et de commandes par des services publics de la Confédération, des cantons et des communes. La commission est d'avis que des travaux et commandes de ce genre ne devraient être adjugés qu'à des en-

treprises suisses, même si l'étranger fait des offres plus favorables. On peut bien recommander aux particuliers de donner la préférence aux marchandises suisses, mais il est difficile de les y astreindre par des mesures coercitives. En revanche, on peut attendre des pouvoirs publics qu'ils tiennent compte de la grande détresse des industries du pays et agissent en conséquence. Le danger d'un chômage sur une vaste échelle dû à une réduction considérable ou même à l'arrêt complet d'un grand nombre d'exploitations, est trop grand pour que les pouvoirs publics, même guidés par l'intention louable de réaliser des économies, fassent d'importantes commandes à l'étranger. Du reste, cette manière d'agir ne leur serait pas profitable du point de vue financier; en effet, les chômeurs devraient néanmoins être secourus et les sommes allouées à cet effet par les pouvoirs publics surpasseraient bientôt dans une large mesure la différence entre les prix étrangers et indigènes, due principalement à la différence des changes.

Nous avons fait rapport au Conseil fédéral sur la question et sur l'attitude adoptée par la commission. Dans sa séance du 6 octobre, le Conseil fédéral adhérant à l'avis de la commission, a décidé d'inviter tous les services de la Confédération à donner la préférence aux entreprises et produits suisses, lors de l'adjudication de travaux ou lors de l'acquisition de marchandises, et à ne pas contribuer à l'étiollement des industries et métiers du pays, en se procurant des produits étrangers dont le prix pourrait être plus avantageux. Les chemins de fer fédéraux, en dépit de leur situation financière précaire, partagent aujourd'hui ce point de vue.

En exécution d'un mandat formel qui nous a été conféré par le Conseil fédéral, nous venons demander aux gouvernements cantonaux d'agir selon le même principe et d'adresser un appel identique aux communes. Certes, nous savons fort bien que la situation financière de presque toutes ces corporations de droit public n'est pas brillante, mais nous sommes persuadés qu'une autre attitude, non seulement constituerait une erreur du point de vue de notre économie générale, mais ne serait pas utile aux cantons ni aux communes. En effet, les cantons et les communes ont le plus grand intérêt à ce que les industries et métiers indigènes puissent vivre et à ce que des sommes gigantesques ne soient pas dépensées pour l'allocation de secours aux chômeurs.

L'appel que nous vous adressons ne signifie cependant pas que les offres suisses doivent être prises en considération sans avoir été examinées. Nous pensons que l'on peut demander des producteurs suisses qu'ils renoncent à tout gain excessif et qu'ils se contentent, en règle générale, du prix de revient augmenté d'un modique supplément pour amortissement de capital. Nous savons d'ailleurs que, dans leur grande majorité, les industriels intéressés s'en rendent compte d'emblée. Mais, d'autre part, nous ne croyons pas que l'on puisse profiter d'offres étrangères à des prix très bas pour obliger les concurrents suisses de travailler à perte.

Nous vous prions instamment de vous ranger au point de vue du Conseil fédéral et d'inviter les communes ainsi que les entreprises dans lesquelles les cantons ou les communes sont intéressés (par exemple les forces motrices) à faire de même. Si l'on procède dans le sens de la présente circulaire, une partie tout au moins du problème économique actuellement le plus difficile et le plus important de l'après-guerre se trouvera résolue. D'autre part, l'exemple donné par les autorités fédérales, cantonales et communales engagera sûrement beaucoup de particuliers ayant des marchandises à acquérir ou des travaux à adjudger à procurer de l'occupation aux branches industrielles du pays.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

Département suisse de l'économie publique :
SCHULTHESS.

Office cantonal du travail

Mois de septembre	Hommes	Femmes
Offres de places enregistrées	244	72
Demandes de places »	337	32
Placements effectués	137	26
Mois d'octobre		
Offres de places enregistrées	269	43
Demandes de places »	319	33
Placements effectués	196	20

Le marché du travail n'a pas été favorable pendant ces deux mois. La fermeture partielle des usines de la Lonza a provoqué un fort chômage qui, grâce à l'ouverture de quelques chantiers d'hiver, a été très fortement réduit. La situation reste difficile pour les employés de bureau et commerce.

L'Office cantonal du travail s'occupe gratuitement du placement des personnes sans travail. (Communiqué).

Avis. — Le courant électrique ayant fait défaut à l'imprimerie du Bulletin officiel, à Sion, la première feuille n'a pas pu paraître aujourd'hui. Elle sera expédiée la semaine prochaine.

Contradictions

Le *Nouvelliste* et la *Gazette* ont décrété d'un commun accord qu'il y avait contradiction entre notre satisfaction du résultat des élections et les plaintes que nous nous sommes permis de formuler au sujet des méthodes de cabale du parti conservateur. Ces journaux disent : « Si vous étiez contents, vous ne vous plaindriez pas ».

Il est cependant très naturel que nous soyons contents — le *Confédéré* en a déjà exposé les motifs — et il est aussi dans notre rôle de signaler et de stigmatiser les ignobles procédés de campagne électorale des ultramontains, qui sont une honte pour notre pays.

Il faut que nos Confédérés sachent que les proclamations conservatrices contenaient des phrases comme celle-ci : « La religion catholique te défend de voter pour un radical ou un socialiste ».

Ils ne doivent pas ignorer, nos Confédérés, que dans certaines parties du Valais les curés ont interdit, du haut de la chaire, de voter pour nos candidats.

Nous leur en raconterons encore bien d'autres pour les édifier sur le vote compact du Haut-Valais.

Ils comprendront alors que les candidats libéraux-radicaux peuvent être plus fiers de leurs 6800 suffrages que les 5 élus conservateurs de leurs 20.000 suffrages.

A propos de lait

Nous recevons la lettre suivante :

Sion, le 5 novembre 1919.

Rédaction du *Confédéré*, Martigny.

Veillez insérer ces lignes dans votre prochain numéro :

Il eût été facile à la Fédération valaisanne des producteurs de lait de demander raison, par la voie de la justice, du préjudice qu'un courageux anonyme cherche à lui causer par l'entrefflet paru dans votre dernier numéro sous le titre : « Le lait ».

Convaincue que la bonne foi de votre Rédaction a été surprise, la Fédération valaisanne des producteurs de lait se départira, pour cette fois, de la ligne de conduite qu'elle entend observer et vous donnera les explications suivantes, dans le but d'éclairer les esprits impartiaux.

Notre association a conclu, par l'intermédiaire de l'Union centrale des producteurs de lait, avec l'Office fédéral de l'alimentation, un arrangement par lequel elle s'engageait à ravitailler la population valaisanne à condition de recevoir 8.000 à 10.000 kilos de lait par jour.

Ces quantités de lait devaient nous être fournies par les Fédérations bernoise et fribourgeoise. A l'impossible nul n'est tenu. La fièvre aphteuse ayant éclaté dans la Gruyère, au lieu de recevoir du lait des régions agricoles, la Fédération fribourgeoise doit leur en fournir. Dans une seule localité qui aurait pu livrer près de deux mille litres de lait par jour, 400 têtes de bétail ont dû être abattues, ce qui fait que la population de cette localité reçoit 600 litres de lait par jour pour son propre ravitaillement.

Le ravitaillement en lait est sérieusement compromis non seulement en Valais, mais dans toute la Suisse, et plus spécialement dans les centres importateurs de lait. Nous nous bornons à citer un article paru dans le *Journal de Genève* du 2 novembre, où les Associations laitières du canton de Genève déclarent ne pouvoir livrer plus de deux décilitres par personne et par jour. Dans le canton de Neuchâtel, c'est le même cas.

En Valais cette situation est momentanée, attendu que les Fédérations intéressées ont assuré un contingent supérieur d'ici quelques jours. D'actives démarches ont été faites de la part du Département de l'Intérieur et de notre Fédération pour améliorer cette situation.

L'affirmation selon laquelle la Fédération prélèverait au moins dix centimes par litre pour ses frais est dénuée de tout fondement et nous protestons énergiquement contre cette allégation fautive et mensongère.

Notre Fédération a passé des contrats tant avec la Fédération bernoise qu'avec la fribourgeoise. Ces contrats, ainsi que les prix de détail sont ratifiés par l'Office fédéral de l'alimentation, resp. l'Office du lait. Notre comptabilité est sous le contrôle des personnes responsables de la Fédération, du Département de l'Intérieur, de l'Union centrale des producteurs de lait et de l'Office fédéral du lait, seuls organes auxquels nous ayons des comptes à rendre.

Quant à l'armée de confrenciers et de secrétaires que votre correspondant anonyme veut bien nous prêter, elle se réduit à un gérant, un comptable et une dactylographe.

Les confrenciers se trouvent tous dans la personne de M. Schwarz, inspecteur fédéral, lequel n'est nullement engagé par la Fédération, mais qui, par pur dévouement pour la cause agraire, sacrifie toutes ses soirées et la plus grande partie de ses dimanches en faveur de l'œuvre de la fondation de laquelle il a puissamment contribué.

En ce qui concerne les allusions politiques, nous constatons une fois de plus qu'il se trouve des personnes assez peu scrupuleuses pour exploiter, dans un but inavouable, tout mécontentement, même lorsque les causes de celui-ci sont imputables à des forces majeures.

Nos membres, répétons-le, se recrutent dans toutes les parties du canton et dans tous les partis; nous ne poursuivons qu'un but : ravitailler la population au mieux tout en défendant les intérêts des campagnards.

Veillez agréer, etc.
Fédération valaisanne des producteurs de lait.

La distribution des sucres

Nous avons reçu de M. Maurice Pellissier, à St-Maurice, la lettre suivante que nous nous empressons de publier :

St-Maurice, 3 novembre 1919.

Monsieur le Rédacteur du *Confédéré*
Martigny

Votre numéro du 24 écoulé contient sous forme de dialogue une allégation erronée : il me représente comme le bénéficiaire personnel, grâce à une faveur du chef du Département de l'Intérieur, M. Troillet, de la vente des denrées monopolisées réparties dans le canton du Valais.

Parmi les nombreux articles monopolisés, négociés ou réglementés par le Département fédéral de l'Economie publique, la maison *Frères Pellissier & Co* a reçu du Conseil d'Etat mission de distribuer, au nom d'un syndicat, les sucres et les riz aux communes du canton.

Selon les instructions du Conseil fédéral, le commerce de ces diverses denrées devait être autant que possible réservé aux importateurs ayant exercé ce négoce avant 1914.

Notre syndicat est composé, selon que ses membres importaient sucre ou riz, de :

- Moulin de Brigue, à Brigue,
- Torrione frères, à Martigny,
- Georges Spagnoli »
- Edouard Arlettaz »
- Frères Pellissier & Cie, St-Maurice,

ces derniers) chargés de centraliser les expéditions et de traiter au nom des syndicataires.

Dans l'espoir de vous voir publier cette mise au point, je vous présente, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

M. PELLISSIER,
conseiller national.

Cette lettre ne nous apprend rien de nouveau, chacun sachant que la maison Pellissier dirigée par M. Maurice Pellissier, conseiller national, a eu le privilège de « centraliser les expéditions et de traiter au nom des syndicataires ». Pourquoi ce privilège a-t-il été accordé à la maison Pellissier & Cie, dont M. Maurice Pellissier est le chef, plutôt qu'à une autre maison ?
That is the question.

(1) C'est nous qui soulignons. — Réd.

Radicalisme, socialisme et bolchevisme

Un de nos conseillers nationaux conservateurs avait affirmé dans un discours de fête que le radicalisme enfantait le socialisme et le bolchevisme. La même idée a été exprimée et rabâchée par les journaux ultramontains et les proclamations électorales du parti conservateur valaisan.

Examinons cela de plus près.

La Russie était-elle un pays gouverné par des radicaux ? Non, les pires conservateurs y régnaient en maîtres, et elle a été le berceau du bolchevisme le plus abject, qui y fleurit encore. La catholique Bavière, principal théâtre de la tragédie socialiste-révolutionnaire d'Allemagne, n'était pas radicale non plus. Serait-ce donc le pieux gouvernement de sa Majesté catholique d'Autriche-Hongrie qui aurait été radical ? Et cependant la Hongrie a subi toutes les horreurs du bolchevisme intégral.

On peut affirmer, par conséquent, qu'en Europe le bolchevisme n'a sévi que dans des pays n'ayant pas des institutions radicales. Cela se comprend et cela s'explique : le socialisme révolutionnaire est une réaction qui ne peut éclore et réussir que là où l'immobilisme et le conservatisme ont empêché tout progrès et n'ont rien su prévoir. Les extrêmes se touchent toujours. Le phénomène s'est aussi produit en Valais. Regardez les résultats des dernières élections : les centres radicaux de Martigny-Ville et Bourg, de Charraz, Riddes, Trient, etc. ont une proportion de socialistes bien inférieure aux repaires de conservateurs fanatiques tels que Brigue, Loèche-Ville, Agaren, Gattet, Salquenen, Naters, etc., etc.

Vous verrez que le Haut-Valais, en passant par les socialistes-chrétiens, va sauter du cléricalisme au socialisme, tout comme en Russie ou en Bavière.

Monthey. — On nous écrit :

En réponse à une critique parue dernièrement dans votre journal, nous vous prions d'insérer la déclaration suivante :

Depuis le 1er septembre 1919, notre office a été déchargé du commerce et de la répartition des produits laitiers.

Nous avons demandé à plusieurs reprises de pouvoir acheter et revendre au moins du beurre et du fromage valaisan qui nous était présenté à bon compte. La Fédération Valaisanne s'y est toujours opposée. Nous devons constater que Monthey est beaucoup plus mal desservi pour ces produits que précédemment.

Pour le lait, le consommateur doit tenir compte de la fièvre aphteuse qui a diminué de beaucoup le contingent qui nous était attribué et les nombreuses réclamations qui nous ont été adressées par le public ont été transmises à la Fédération Valaisanne qui nous a promis d'y donner une suite favorable.
Le Ravitaillement.

Les abonnés qui n'ont pas encore payé le 2me semestre du *Confédéré* sont priés de réserver bon accueil à la deuxième carte de remboursement qui leur sera présentée ces jours-ci.
L'Administration.

Décès. — Le 4 novembre, est décédée à Monthey, à l'âge de 41 ans, Mme Hedwige Meizoz-Ribordy, mère de 3 garçons et une fillette, épouse de notre ami Benjamin Meizoz, chef de gare à Monthey.

Son ensevelissement a eu lieu aujourd'hui à Riddes, son village d'origine, au milieu d'une affluence considérable.

Aux familles Meizoz et Ribordy vont nos condoléances les plus sincères.

L'Harmonie de Monthey à Sion. — L'excellente Harmonie de Monthey, marraine de l'Harmonie municipale de Sion, rendra visite à sa filleule dimanche 16 novembre. A cette occasion, le public sionnois aura le plaisir d'assister l'après-midi, au Théâtre, à un très beau concert donné par cette société; il ne manquera pas de s'y rendre nombreux pour l'applaudir.

L'Harmonie municipale de Sion, qui n'a pas oublié l'accueil si amical reçu à Monthey lors de son excursion de cet été à Champéry, se prépare à recevoir ses hôtes avec la plus franche cordialité et ira les saluer à la gare à leur arrivée.

Sion. — Nous rappelons au public la vente organisée par l'Association protestante de Sion, à la grande salle du Casino, dimanche 9 novembre, dès 1 h. 1/2 de l'après-midi. Outre les comptoirs bien approvisionnés, les nombreux amis de la colonie protestante trouveront un buffet qui ne laissera rien à désirer.

Le soir à 8 h. 1/2, également à la salle du Casino, aura lieu une conférence sur « La plus grande bataille navale de l'histoire ». Tel est le sujet qui sera traité par M. Quartier-la-Tente. A l'aide de projections lumineuses, il évoquera les instruments de combat et les phases de la bataille navale qui s'est déroulée les 31 mai et 1er juin 1916, non loin de Skagerrat, entre les flottes anglaise et allemande, bataille unique dans l'histoire par le nombre des unités maritimes et des effectifs d'hommes engagés, bataille unique par la grandeur des pertes subies de part et d'autre.

Le buffet restera ouvert pendant la conférence. Le produit de la vente et de la conférence sera plus spécialement destiné aux besoins des écoles protestantes.

Fully. — Nos bons conservateurs. — Dans le *Nouvelliste* de jeudi 30 octobre, un correspondant a cru de son devoir de se permettre toutes sortes d'insinuations malveillantes à l'égard du parti libéral et plus particulièrement de notre jeune musique radicale, parce que celle-ci a eu le tort de donner un bal deux dimanches de suite devant la Maison communale.

Si l'article fourmille de faussetés, la prose n'en est guère meilleure. Pour en donner un échantillon, voyez le deuxième alinéa : « Je profite de l'occasion pour relever que les maisons d'école ne sont pas destinées à ce genre d'amusement... »

Ne croirait-on pas lire un mandement de l'évêque, ou tout au moins quelque chose émanant d'une éminente personnalité ? Lorsqu'on allait à l'école, le régent nous aurait fouettés et taxés de présomptueux d'écrire ainsi; il est vrai que les temps ont bien changé; maintenant il y a plus de régents « agents » que de régents « régents ». Pas vrai, Monsieur le Régent ?

Plus loin, il y a remords de conscience, car ce n'est plus « je », c'est « nous ». Quel chef-d'œuvre !! Maintenant, pour passer aux faits, nous dirons à M. Delajeuve, puisque tel est le nom de l'auteur, que notre société a subi un rajeunissement qui est tout récent et que vous connaissez, du reste, nous la reconnaissons donc pour jeune, ne vous en déplaît-il et si des journaux conservateurs ont inséré notre avis, c'est que leurs rédacteurs avaient plus de savoir-vivre que vous. Ils auraient refusé que c'était encore leur affaire, non la nôtre et encore moins la vôtre. Notre invitation visait tout notre prochain et, comme dit le catéchisme, ce prochain est pour nous tout le monde, connu ou inconnu, de quelle nation ou de quelle religion qu'il soit, nous ajoutons encore de quelle opinion qu'il soit.

Vous vous vantez de nous avoir fait « danser » avant l'ouverture du bal. On ne peut vraiment mieux avouer la chicane ou la bagarre que vous êtes venu provoquer. Pareil aux chefs indiens de Fenimore Cooper ou de Gustave Aymar, qui ornaient leurs wigwams des scalpils ou chevelures prises sur leurs victimes, vous étalez et ornz votre presse des méfaits que vous accomplissez si cyniquement. Il n'y a pas grand honneur à vanter des exploits de ce genre et quel bon chrétien vous faites ! Que ne dites-vous pas également toutes les agressions auxquelles vous vous êtes livrés, depuis les scènes de la maison d'école au récent pugilat qui s'est déroulé entre une autorité locale et un régent. Nous ne publions pas de noms, quoiqu'il nous serait facile de le faire et d'en tirer avantage, car ni l'un ni l'autre ne sont des nôtres.

Si théoriquement vous n'êtes pas partisan de l'émancipation morale et religieuse, il y a longtemps que vous la pratiquez, preuve en soit l'accord parfait qui existait entre vous et l'ancien curé.
X.

Aviation. — Nous rappelons que c'est samedi et dimanche, 8 et 9 novembre, qu'aura lieu à Bex un grand meeting d'aviation. Les aviateurs annoncés sont : l'as national Comte, qui vient avec un biplan à trois places; le 1^{er} lieutenant Ackermann, l'intrépide pilote militaire, qui, sur un appareil de chasse américain; effectuera des vols d'acrobatie; Progin, détenteur du record suisse d'altitude, et les 1^{ers} lieutenants André, Muhr et Sehenzler, sur des appareils d'observation Hæfeli. Ils survoleront Martigny avec des passagers. Profitons de l'occasion qui nous est offerte d'aller dimanche à Bex voir fonctionner notre cinquième arme.

Subvention fédérale. — Il est accordé à notre canton, pour des travaux de reboisement et de correction au Tretien (Salvan), le 70% de la dépense, dévisée à 32.000 fr., soit au maximum 22.400 fr.

Loi sur les fabriques. — Les autorités, industriels et fabricants sont rendus attentifs sur le fait que la loi fédérale du 18 juin 1914 sur le travail dans les fabriques, complétée par la loi du 27 juin 1919 sur la durée du travail dans les fabriques, entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1920. A ce sujet, la Chancellerie fédérale a publié un ouvrage portant le titre de *Prescriptions fédérales sur le travail dans les fabriques*, comprenant les deux lois citées ci-dessus, ainsi que l'ordonnance édictée par le Conseil fédéral en date du 3 octobre 1919 concernant l'exécution de la loi fédérale sur le travail dans les fabriques.

L'ouvrage en question est vendu au prix réduit de 80 centimes. Il est vivement recommandé aux intéressés de se le procurer.

FOIRES

Sion, le 31 octobre 1919.

	ANIMAUX		PRIX	
	sur foire	vendus	inférieur	supérieur
Chevaux	7	—	—	—
Poulains	18	8	600	1500
Mulets	7	—	—	—
Taureaux	24	18	500	1000
Bœufs et taurillons	227	180	350	1400
Vaches	510	400	700	1400
Génisses	92	70	400	1000
Veaux	47	40	150	400
Porcs	192	180	100	900
Porcelets	175	160	40	100
Moutons	320	300	30	100
Chèvres	95	70	40	150

Beaucoup de bétail présenté. Les prix sont restés stationnaires, les ventes nombreuses. Police sanitaire bonne.

La gare a expédié 705 pièces de bétail.

MARTIGNY

Conférence

Nous attirons l'attention du public de Martigny sur la conférence publique avec projections lumineuses en couleurs, qui sera donnée lundi 10 novembre à 8 h. 1/4 du soir, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur un des hauts faits les moins connus de la guerre mondiale : la bataille navale du Jutland en 1916.

Bal

Le Football-Club organise un grand bal pour dimanche 9 novembre, dès 8 h., à l'Hôtel-de-Ville.

Chœur de dames

Les répétitions ont repris mercredi soir. Les jeunes filles ou dames qui voudraient faire partie de la Société sont invitées à s'inscrire auprès de Mlle Cécile Joris.

Martigny-Bourg

Dimanche prochain, à 3 heures de l'après-midi, la fanfare municipale fera fête à l'un de ses membres, M. Jules Arlettaz, dont elle célébrera le 50^{ème} anniversaire d'entrée dans le corps de musique de la localité. Durant cette longue période, M. Arlettaz a été sans interruption membre exécutant de la fanfare, dans laquelle il joue encore aujourd'hui. Il y aura sérénade, allocutions et remise d'un souvenir.

L'effectif des partis politiques en Suisse

D'après la *National Zeitung*, de Bâle, sur 930.000 électeurs inscrits, 720.000 ont participé aux élections au Conseil national du 26 octobre, soit le 77,4 %. En se basant sur les listes de parti votées par les électeurs, on peut évaluer comme suit l'effectif des divers partis : radical, 210.000; libéral-conservateur, 25.000; catholique-conservateur, 150.000; paysans, 110.000; socialistes, 170.000; grutliens, 20.000; autres partis, 35.000.

Pour les Italiens allant voter

Les Italiens résidant en Suisse et qui désirent prendre part aux prochaines élections dans leur pays pourront franchir la frontière sur la présentation d'une déclaration signée d'un des consuls d'Italie et attestant que le porteur se rend en Italie pour y exercer ses devoirs civiques. Ce certificat sera délivré gratuitement. D'autre part, les postes frontière suisses euigeront la présentation d'une attestation de domicile en Suisse. Le séjour en Italie ne dépassera pas 10 jours.

Les Italiens allant voter sortiront et rentreront par les stations ci-après : Brigge, Chiasso, Lugano, Castasegna, Ranz-Gerra, Campocologno.

Le Bureau de Placement, Bagnes place et demande domestiques de tout genre.

A louer à Martigny à partir du 15 novembre une chambre meublée
S'adresser à Mme Vve Joseph Giroud, Avenue du Bourg.

On achèterait d'occasion un fourneau en pierre ollaire.
S'adresser à Martinetti Frères, Martigny.

Attention!
SUISSE rentrant de l'Etranger cherche à reprendre dans importante localité du Valais commerce de Mercerie et Bonnerie. Paiement comptant. Offres sous « Mercerie » au Bureau du « Confédéré ».

A vendre 10 toises de fourrages pour chevaux et 4 chars de paille
S'adresser à Mariette Noir, à Riddes.

Tartre
Je suis acheteur de toutes quantités de tartres. Offres avec indication de la quantité sous W 5784 L. Publicitas S. A. à Lausanne.

Magasinier-Expéditeur

sérieux, actif et de toute moralité est demandé de suite par maison de denrées alimentaires. Faire offres avec prétentions, certificats et références sous M 28772 L. Publicitas S. A. à Lausanne.

Sage-femme diplômée Mme Nockemson
19, Chantepoulet, Genève (près de la gare). Télép. 76.93. Consultations tous les jours. Soins médicaux. Reçoit pensionnaires. — Prix modérés. — Man spricht deutsch.

Viande désossée
pour faire la charcuterie à fr. 2.50 le kg. expédié par poste et chemin de fer, la Boucherie Chevaline Centrale, Louve 7, LAUSANNE. Téléphone 15.36.



Couteau de poche
1^{re} qual., acier anglais, garant fort
1 lame fr. 0.95, 1.50 à 1.85
2 lames, scie 3.20, 3.50 à 4.50
3 lam. alène, scie 3.50, 4.90 à 5.50
4 al., scie, serpette 4.50, 5.80 à 6.50
5 » » tire-bouchon 8.50
soigné fr. 9.50, 11.50 et 15.—
Officier, 6 outils fr. 6.50
soigné » 11.50
Catalogue (1919-20) 60 ct.
Louis ISCHY, fabr. Payerne

Appareils photographiques

A vendre d'occasion
1 appareil Nettel 6 1/2 x 9
1 » Joa 6 1/2 x 9
1 » Kodak 6 1/2 x 9
1 » Goerz 4 1/2 x 6
1 » Gaumont 4 1/2 x 6
1 » Joa Bébé 6 1/2 x 9
1 » Sutter 10 x 15
Demandez renseignements et prix chez

Schnell
Place St-François 9
LAUSANNE

Vendez vos chevaux pour abattre et ceux abattus d'urgence, à Grande Boucherie chevaline Valaisanne de Sion qui vous paiera le grand prix du jour. Paiement comptant. En cas d'urgence, on se rend à domicile. Téléphone 166

Une fille de magasin et une Bonne à tout faire pour le ménage sont demandées

Georges SPAGNOLI, Epicerie, Comestibles, Vins, Martigny.

A vendre foin et regain
S'adresser à Raoul GAY, à Martigny-Bourg.

Occasion 2 camions
sur ressorts, train poste, pour 1-2 chevaux à vendre dans d'excellentes conditions. Charge 2000-2500 et 1200 kg. Excellent état d'entretien. — Ecrire sous L 28771 L. Publicitas S. A., à Lausanne.

On prendrait en hivernage une bonne vache
S'adresser à Antoine Vallotton facteur, Martigny-Bourg.

A vendre bon mulet
agé de 7 ans, sage et franc de toute tare. S'adresser à Société de Consoommation, Château-d'Ex.

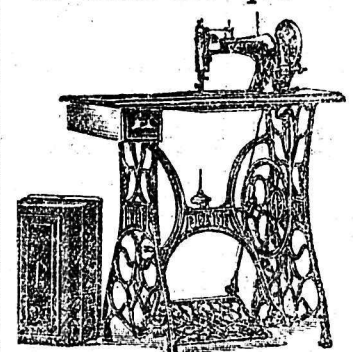
A vendre une grande table appartement
de 3 pièces. S'adresser à Mme Bochatey-Chappot, Avenue de la Gare, Martigny.

Règles mensuelles
Remèdes régulateurs contre les retards mensuels. Ecrire à H. NALBAN, pharm. 33, rue du Stand, Genève.

La Fabrique de Conserves à Saxon cherche des

ouvrières
Bons salaires
Cantine à prix réduit

Machine à coudre „PFAFF“
de toute 1^{re} qualité



A main et à pied
Pour familles et couturières
Grand dépôt chez
Henri MORET, horloger
Martigny-Ville

DAMES
Conseils discrets par case
Dara 6803, Rhône, Genève.

Horlogerie - Bijouterie
Orfèvrerie - Optique
MACHINES A COUDRE
Henri MORET
MARTIGNY-VILLE

Grand choix de
MONTRES, PENDULES et RÉVEILS
en tous genres
Bijouterie, Bagues, Broches, Chaînes, Médailles, etc.
Alliances or, gravure gratuite
SERVICES DE TABLE, ARGENTERIE
Lunettes et pince-nez
Jumelles à prismes et autres
Réparations promptes et soignées

Chataignes

Nous sommes acheteurs de belles chataignes saines et choisies. Faire les offres de suite avec prix à MEGROZ Frères, Primeurs, à Lausanne.

On demande de suite Jeune fille
pour tous les travaux du ménage. S'adresser à Mme Ortelly, Café de la Montagne, Leysin.

MONTHEY
On demande une jeune fille
pour faire le ménage, pouvant coucher chez ses parents. S'adresser chez Mme Ernest Voisin, Mon Travail.

On prendrait en hivernage vache laitière
race d'Hérens. S'adresser à Bossonet Alfred, Martigny-Bourg.

A louer à Martigny-Ville une chambre meublée
chauffable. S'adresser au « Confédéré ».

A louer à Martigny une belle chambre
avec pension si on le désire. S'adresser au « Confédéré ».

A vendre une poussette un garde-manger une presse à copier
le tout à l'état de neuf. S'adresser au « Confédéré ».

Vignerons!
Pour faire une excellente Piquette à bon marché, approvisionnez-vous de

Cidre
que vous ferez fermenter avec votre marc de raisin.
Cidre doux de 20 à 27 ct. le litre
Cidre vieux de 40 à 50 ct. le litre.
Franco Sion
S'adresser au Parc Avicole - Sion

A vendre camion - automobile
pour cause imprévue un
de 4 tonnes et un de 2 tonnes, tous deux à l'état de neuf. Occasion unique à saisir de suite. S'adresser par écrit sous K 28770 L. Publicitas S. A. à Lausanne.

Graisse de cheval
la meilleure graisse pour cuir, souliers et sabots.
En boîte de 1/2 livre fr. 2.30
» » 1 » » 3.50
» » 2 » » 6.20
franco, contre remboursement.
Ecrire à
G. Zürcher, Boucherie chevaline
BALE 5

Cartes de visite
à l'Imprimerie Commerciale Martigny.

A l'occasion de la foire de Martigny
On trouvera à la Boulangerie Henri CRÉTON, Avenue de la Gare
Café rôti

1^{re} qualité à 5 fr. le kg., ainsi que trois mélanges de toute première qualité, valeur actuelle 5 fr. 60, livrés à 5 fr. 10 le kg. Nous avons en magasin un stock de beau savon véritable Marseille, 72% d'huile, 400 gr., à 1 fr. 65 le morceau. Que chaque ménagère profite!

Vente aux enchères de vignes à St-Léonard

Les héritiers de feu M. l'ingénieur Ernest Stockalper exposeront en vente aux enchères publiques le dimanche 9 novembre 1919, à 2 h. 1/2 de l'après-midi, au Café de la Place à St-Léonard, les vignes ci-après sises sur terre de St-Léonard et appartenant à la succession du prénommé :
Art. 4365 fol. 29 N° 58 Planisses, vigne de 2750 m².
» 4366 » 29 » 63 » vigne 122 m².
» 4367 » 29 » 64 » vigne 4630 m².
» 4368 » 29 » 65 » roc 365 m².
» 5042 » 19 » 186 Brunière, vigne 1446 m².
Prix et conditions seront lus à l'ouverture des enchères. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Guillaume de Kalbermatten, à Sion.

AVIS

Le soussigné A. Tissières, à Martigny-Ville, agissant au nom des demoiselles Jeanne et Louisa Contard, déclare vendre par enchères publiques qui se tiendront au Café du Simplon, maison Contard, rue du Collège, à Martigny-Ville, le 16 novembre 1919, à 2 h. de l'après-midi, savoir :
1. Une maison sise à la rue du Collège, à Martigny-Ville, avec place et jardin au nord;
2. Un pré à la Déléze sur Martigny-Bourg, contenant 2520 mètres.
Les indications nécessaires, ainsi que les conditions de vente seront fournies à l'ouverture de l'enchère. Pour renseignements s'adresser au soussigné. Martigny-Ville, 28 octobre 1919. A. Tissières.

Visitez le nouveau magasin
„Aux Spécialités“
Rue du Grand Pont **SION** Rue du Grand Pont
Grand choix de Cafés verts et torréfiés qualité extra
Thés des meilleures marques
Grand assortiment de Chocolats, Biscuits et Bonbons fins
Luc Antille.

La Banque Tissières à MARTIGNY

reçoit des dépôts d'argent aux taux suivants :
Obligations 3 à 5 ans 5%
Carnets d'Epargne 4 1/4 %
Comptes-courants 3 1/2-4%
Comptes à terme fixe 4-5%
Prêts hypothécaires. Avances sur titres.
Comptes-courants commerciaux
Comptes en valeurs étrangères
Encasement de coupons. Gérance de titres.
Change
Toute opération de Banque.

La Cordonnerie Masini-Zanoli Martigny - Vernayaz

vient de recevoir un grand stock de socques neuves, spécialité imperméable pour l'hiver, assorties dans tous les numéros.
Nos Prix
Art. 1. Napolitain non doublé 30-47 6.20-10.—
Art. 2. Napolitain doublé 30-47 6.80-10.50
Art. 3. Socque montante doublée 22-42 4.90-8.80
Indiquer le no de l'article et celui de la chaussure.
Expédition par poste. Echange admis.
Réparations et chaussures sur mesure
Travail prompt et soigné.
Achat et vente de chaussures d'occasion.

Pour les gros froids!

„Le Luy Cocktail“
à base de Vin du Valais

est toujours l'as des apéritifs!

Bouleau et verne
Sommes acheteurs de grandes quantités par mètres cubes et moules, à partir de 15 cm. de diamètre. Faire offres quantités et prix.
J. Horisberger & Cie, Nyon.

Café Octodure, Martigny Muscat de Sierre nouveau

Monsieur Jean-Joseph PILLET et ses enfants, à Martigny-Ville, ainsi que les familles MORET et PILLET, à Ravoire et Martigny, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents et connaissances de la perte de leur chère fille, petite-fille, sœur, nièce et cousine

Berthe PILLET

décédée le 6 novembre, après une douloureuse maladie, à l'âge de 10 ans.

L'ensevelissement aura lieu le dimanche 9 novembre 1919, à 9 h. du matin.

Domicile mortuaire : Rue de l'Eglise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Madame Veuve Emile ROULLER et ses fils, à Martigny, profondément touchés des si nombreux témoignages de sympathie reçus à l'occasion du deuil si cruel qu'ils viennent d'éprouver, remercient vivement toutes les personnes qui y ont pris part.

Monsieur Clovis RAPPAZ et ses enfants Rémy, Edouard, Félix, Aline, René et Maurice, à Epinassey, ainsi que les familles alliées remercient bien sincèrement toutes les personnes, amis et connaissances qui ont pris part au deuil cruel qui vient de les frapper. Ils témoignent les plus affectueux remerciements aux employés des C.F.F. qui ont participé à la souscription en leur faveur.

La Fabrique de Fourneaux de Bagnes
livre toujours

Fourneaux en Pierre ollaire

les plus économiques,
les plus hygiéniques.

Brûlant bois et charbon

Représentant : Joseph MARET, Bagnes

„Mercure”

La plus grande maison suisse
pour les cafés

Mélanges exquis

de **C**afé et de thé

composés exclusivement
des meilleures qualités.
Ne pas confondre avec les
sortes inférieures
lancées sur le marché
à vil prix par la concur-
rence.

Fraîchement arrivés dans la succursale du « MERCURE »
Martigny-Ville - Place Centrale

La Banque Populaire Valaisanne à Sion
demande un apprenti

Entrée immédiate.



Aucun préjugé n'atteint

LA VITALONE

car c'est la graisse végétale pure du cocotier, nutri-
tive et hygiéniquement préparée. Exigez la VITALONE.
Refusez tout produit soi-disant similaire.

Se trouve chez votre épicier

Seuls fabricants : De Bruyn Limited, Olten.

Grande Salle de l'Hôtel de Ville Martigny

LUNDI 10 novembre 1919, à 8 1/4 h. du soir

Conférence publique avec projections lumineuses

sur
La plus grande bataille navale de l'histoire
(Bataille du Jutland des 31 mai et 1er juin 1916)
par M. Edouard Quartier-la-Tente

Les enfants qui ne sont pas accompagnés par une grande
personne ne seront pas admis.
Une collecte sera faite à la sortie pour couvrir les frais de
cette conférence.

Magasins V^o C^o PERNOLLET, Monthey

Tissus :: Nouveautés

GRAND CHOIX de

TISSUS pour Manteaux, 130 cm., depuis fr. 11.75
JAQUETTES de laine, dernières nouveautés.

Article } CHEMISES flanelle coton, p^r dames 6.90
réclame } PANTALONS " " " " 5.90

Lingerie : Cache-corset, 3.50, 4.50, 5.50, 6.25, 7.50

Galeçons p^r dames, 6.75, 7.75, 8.50, 9.50, 10.50

Chemises " " 7.25, 7.75, 8.75, 9.75, 10.75

FLANELLES coton, le mètre depuis fr. 1.75

CALEÇONS et GILETS chauds p^r hommes

depuis fr. 4.95, 5.75, 6.75, 7.90, 8.90

Vêtements sur mesure depuis fr. 125.-

Pardessus sur mesure

CASINO DE SION

Vente bisannuelle de l'Association protestante

La vente aura lieu dimanche 9 novembre dès 1 1/2 h. de
l'après-midi. — Nombreux comptoirs. Buffet. — Entrée libre.

A 8 h. 1/2 Conférence sur

La plus grande bataille navale de l'histoire

Places assises : 2 fr. Debout 1 fr. Enfants 50 ct.

Chœur d'Hommes, Martigny

Les répétitions sont fixées comme suit :

Basses les lundi et jeudi. Ténors les mardi et jeudi

Tous les amis du chant y sont cordialement invités.

Prrière de se faire inscrire sans retard auprès du président
M. F. Cottier ou le soir des répétitions au local, à la rue
Ocotodure.

Tous les dimanches Brisolées

au Café de la POSTE, à Martigny-Croix

Se recommande.

Etienne MARTINETI.

Foire de Sion, le 8 novembre
Foire de Martigny, le 10 novembre

Vente d'effets américains

Couvertures pure laine pour confection,
Culottes de cheval, Pantalons, Tuniques, Ca-
leçons et Tricots, Chandails laine, Vestes
bleues pour ouvriers, Capotes imperméables,
etc., le tout à l'état de neuf. Prix avantageux.

On se charge des expéditions.

DÉLEZ Luc, Les Marécottes.

Dimanche 9 novembre dès 8 h. du soir

Grand Bal

organisé par le Football Club

à l'Hôtel-de-Ville, Martigny

Le parquet sera ciré à neuf

Escargots bouchés

J'en suis acheteur par toutes quantités de
fr. 2.— à 2.20 le kg.

Ecrire de suite à Henri GIROUD, Charrat.

RADICAL

Prévient et
guérit les



En vente partout.

Dépôt à Martigny-Bourg, à la Pharmacie Barbezat.



Beaux porcelets

de toutes grandeurs

Chez Paul ROULLER, Martigny-Ville.

Lundi 10 novembre, jour de foire

Distribution gratuite d'une magnifique prime-surprise à toute personne faisant un achat de 10 francs

FAITES VOS ACHATS

Aux Magasins **VILLE DE PARIS** - MARTIGNY

Succursales en Valais : MONTHEY et SIERRE

Vous payerez très bon marché des marchandises de première qualité
et vous trouverez tout ce dont vous avez besoin.

Actuellement **Vente spéciale** aux rayons suivants :

Confection p. dames

BLOUSES en jolie velou-
tine, teintes foncées 7.85
JUPES depuis 13.50
JUPONS en flanelle, très
chauds 6.85
COSTUMES depuis 48.50
JAQUETTES de laine
depuis 29.50
MANTEAUX p^r enfants
depuis 24.50

Nous avons les plus jolis
modèles
Voyez-les ! Comparez-les !

Tissus

Jamais notre assortiment
n'a été aussi beau

VELOUTINE p^r blouses,
teintes foncées le m. 2.95
CACHEMIRE p^r robes,
blouses, dessins variés 3.85
TENNIS, teintes mode 2.95
FLANELLE, teintes clai-
res et foncées, 2 25, 1.85, 1.55
ECOSSAIS, nouveauté 3.85
COTONNE pour tabliers,
grande largeur 3.85
COTONNE pour tabliers,
largeur 100 cm. 2.85
TOILE blanche depuis 1.45
TOILE grande larg., pour
drap, très belle qualité 5.85

Confection p. hommes

MANTEAUX d'hommes 75.—
et d'enfants 35.—
PÉLERINES d'hommes 75.—
et d'enfants 35.—
COMPLETS d'hommes 78.50
et d'enfants 18.50
PANTALONS de drap 24.50
PANTALONS de travail 11.50
COMPLETS salopettes 16.50

Vous trouverez tout
meilleur marché

Lainages

MOUSSELINE de laine,
1^{re} qual. 5.85 2^{me} qual. 4.85
MI-LAINE, belle qualité,
teintes foncées le m. 5.50
GRISAILLE 110cm, belle
qualité le m. 7.65
CHEVIOTTE marine et
noire, belle qualité 8.85
DRAPS pour manteaux,
140 cm. de large, splen-
dide qualité le m. 14.50

Voyez notre assortiment
de Serges fines, Côtes de
cheval, Gabardines et
Lainages fantaisie.

Draps p. hommes
en 140cm à partir de 14.50 le m.

Bonneterie d'hommes

CHEMISES de garçons,
en flanelle bonne qual. 4.25
CHEMISES d'hommes,
bonne qualité 6.50
CAMISOLE chaudement
molletonnée 5.85
CALEÇONS chaudement
molletonnés 5.85
MAILLOTS d'enfants dep. 4.95
MAILLOTS p^r hommes,
en tricot mi-laine, très
chauds 14.50

Pour dames

CHEMISES p^r dames, en
flanelle garn. dentelles 5.85
PANTALONS p^r dames,
en bonne flanelle coul. 4.85
CAMISOLE coton, long,
manches, belle qualité 3.50
CAMISOLE laine, long,
manches, qualité sup. 5.85
BAS p^r dames la paire 1.95
BAS noirs p^r dames 2x2
et 1x1, belle qual. la p^re 3.85

Tous les numéros pour enfants,
en laine et coton, sont en rayon.

Voyez notre assortiment
splendide de
FOURRURES

Couvertures depuis 4.95

A vendre
environ 10.000 kg. de

betteraves

S'adresser de suite à Alfred
CRETTON, à Charrat.

Le Dr Matthey dentiste américain

recevra sa clientèle à partir du
1^{er} novembre, au N° 21 de
l'Avenue du Kursaal, 1^{er} étage,
Montreux.

A vendre
à Martigny

3 toises de fumier

S'adresser au « Confédéré ».

Fabrique de produits alimen-
taires demande pour le can-
ton du Valais

un représentant
à la commission visitant déjà
épicerie, drogueries. — Offres
case 11653 Fusterie, Genève.

Viande

Viande de jeune
cheval, pour rôti
sans os fr. 3.20
Viande p^r la soupe 2.40
Os pour la soupe 0.50
Viande fumée 5.—
Langues fumées, la pièce 5.-6.—
Saucisses spéciales
Schublinge et
gendarmes la paire 0.60
Cervelas " 0.50
Wienerlis " 0.35

C. Zürcher, boucher
BALE 5

Sage-femme diplômée
M^{me} Dupasquier-Bron

Place du Port, Genève
Pensionnaires. Soins médi-
caux. Prix modérés.

Téléphone 42.16.
Clinique sur France

Prochains grands tirages :
22 et 29 Novembre

5 et 22 décembre, etc.
avec un gros lot de fr.

UN MILLION!

Pendant peu de temps,
nous pouvons encore vous
offrir à partir de

Fr. 5.- par mois

une série ou un groupe varié
de 30 Oblig. à lots à fr. 5 de
la Féd. des Chefs d'équipe des
C.F.F. remboursable par voie
de tirage de fr. 5 à 20.000 par
oblig. 2 à 4 tirages par an
et 6 à

7 balles primes
garanties par série

sortante aux pro-
chains tirages. Prix
de la série ou du groupe de 30
oblig. 150 fr. au comptant ou
par mensualités de 5 ou 10 fr.
Jouissance intégrale aux tir-
rages dès le 1^{er} versement.

Magnifique plan de lots :

19 à Fr. 20.000
18 à " 10.000
78 à " 5.000
67 à " 1.000

etc., au total pour plus de
4 millions

Tout acheteur d'une série au
comptant ou par mensualités
participera à titre supplémentaire
et à raison de **22 grands tirages**
de 1/100 à

dont les prochains les 22, 29
nov., 5 et 22 déc., etc., avec lots
1 à Fr. 1.000.000
2 à " 500.000
2 à " 250.000
5 à " 200.000
16 à " 100.000

etc., au total pour Francs
10 millions

Prrière d'adresser les com-
mandes sans retard à la

Banque suisse de valeurs à lots

PEYER & BACHMANN - GENÈVE - Mont-Blanc

Instrument de musique de 1^{er} ordre



Accordéons syst. suisse, vien-
nois, italiens, depuis : 10 tou-
ches, 2 basses, 18 fr., soignés,
25 fr.; 19 touches, 4 basses,
55 fr. et 65 fr.; 19 touches,
6 et 8 basses, 65 fr. et 75 fr.;
21 touches, 8 basses, 75 fr. et
85 fr.; 21 touches, 8 basses,
Stradella, 110 à 135 fr. Har-
monicas à bouche, de 0.90 à
15 fr. Violons, mandolines,
zither et flûtes, cordes et accés.
Atelier de réparations. Nouveau
catalogue (1919 20) fr. 0.60.

L. ISCHY, fabricant, Yverne

Comparez nos prix et qualités

LE CONFÉDÉRÉ

ORGANE DES LIBÉRAUX VALAISANS

PARAISSANT A MARTIGNY LE MERCREDI ET LE SAMEDI

ABONNEMENTS

SUISSE : Un an fr. 8.50 (avec Bulletin officiel fr. 8.50)

(Abonnements pris à la poste, 20 ct. en plus)

ETRANGER : 15 fr. par an (avec Bulletin 18 fr.)

RÉDACTION et ADMINISTRATION à MARTIGNY

Compte de Chèques postaux II c 58

Joindre 20 ct. en timbres-poste à toute demande de changement d'adresse

ANNONCES

Canton : 15 ct. ; Suisse : 25 ct. ; Etranger : 30 ct. la ligne

RÉCLAMES : 50 ct. la ligne ou son espace.

S'adresser à Publicitas, Société anonyme suisse de Publicité ou à l'Administration du Confédéré

Vacances pour tous !

Notre pauvre humanité meurtrie d'après-guerre est en proie à une crise aiguë de socialité dont le dénouement pourrait lui être fatal. Aussi de nombreux médistres sociaux et politiques sont-ils à la recherche de formules et de recettes, d'une précieuse panacée susceptible de sauver la société actuelle, et de préparer l'avènement de la future sans trop de heurts ni de casses.

On ne saura peut-être gré d'y aller de ma petite contribution à la solution des problèmes aussi graves qu'urgents qui angoissent tous les hommes de cœur.

Chez nous en Suisse, plus que partout ailleurs peut-être, un fossé profond comme un abîme, qui est allé en s'élargissant rapidement à la faveur de l'intense crise économique qui sévit et des luttes politiques qui en sont la résultante, sépare le monde des ouvriers d'usine et celui des paysans, même des petits paysans des Alpes — qui ne sont pourtant, ô fâcheuse ironie ! que trop souvent rien autre que des prolétaires déguisés.

Des classes également mal partagées qui se méconnaissent complètement se dressent rivales l'une contre l'autre.

Ne serait-il pas possible de combler ce fossé créé par le plus faneste des malentendus. Mieux comprendre pour mieux aimer, c'est en vertu de cette maxime que je vais exposer mon idée qui avec un peu de bonne volonté de la part des dirigeants, ne serait peut-être pas toujours une utopie.

Je voudrais que l'Etat paie à tous les salariés de la grande et de la petite industrie des vacances de dix jours, par exemple, avec obligation de se transporter à la campagne — voyage gratuit — au fort des travaux des champs, non pour mettre la main au travail, puisque ce sont des vacances, mais pour se rendre compte, tout en faisant une cure hygiénique d'air pur, de la vie pénible des petits et moyens paysans que beaucoup d'ouvriers se figurent sans doute tout autrement. Ce serait, ma foi, la meilleure des leçons de choses et plus d'un, de retour à l'usine ou à l'atelier, comprendrait pourquoi le travailleur des champs est hostile à la journée de huit heures et le lui pardonnerait.

Par réciprocité, dans les mêmes conditions, que l'on conduise les campagnards laborieux en ville pendant une décennie d'hiver. Qu'ils puissent voir dans les bagnes et les fournaies industriels œuvrer la classe ouvrière, qu'ils se rendent compte des heures de travail intense, incessant, pénible et malsain au su-

prême degré ; en un mot, qu'ils puissent contempler de près la *vie tragique des travailleurs*, selon l'expression éloquentes des frères Bonnet.

Cette expérience ne détruirait-elle pas bien des préventions réciproques des deux branches du prolétariat petit paysan et ouvrier ? Il serait possible de l'essayer.

M. GABBUD.

Hôpital-Infirmerie du district de Monthey

Voici la récapitulation des dons reçus dès 1918 à ce jour :

Montant de la dernière liste	fr. 116.958,95
Société Romande d'Electricité, Territet	1.000,—
L'œuvre des rapatriés du Bouveret	500,—
M. Paul Péra	50,—
M. Jean Fehlmann	20,—
M. Louis von Bruel	10,—
M. Lugon, Martigny	25,—
Mlle Marie Barlatay, par M. Bioley	200,—
Mlle Jardinier Philomène	25,—
M. le Dr Contat	10,—
M. le Dr Delaloye	10,—
M. de Sépibus	1,—
M. Chappex Ernest, Monthey	29,—
M. Ch. Ramuz	5,—
M. Constant Défago, Champéry	50,—
M. Léon Martin (en souvenir de son oncle M. Oehler)	100,—
M. Camille Défago, Champéry	38,—
Produit du tronc	18,40
M. Bruel-Meyer, Genève	614,—
Actionnaires de la Manufacture de pendules suisses, usine de la Vièze, Monthey	200,—
Mmes Jardinier et Durier (produit de représentations cinématographiques à Monthey)	500,—
Total à ce jour	fr. 120.364,35

DONS EN NATURE

Beurre : Mmes Camille Avanthey, Innocente Berra, C. Perrin, à Champéry, Aug. Barlatay, Bressoud, Miles Défago, Gallay, Massongex.

Paniers de fruits : Mmes Magagn, Collombey, Cornut, Vouvy, 3. Gallay, Massongex, 4. Lonfat, 1. Louise Aymon, 1. A Monthey, Gaspard Gay, 2; Clarisse Favre, 2; Marclay, 1; Raboud, 1; Mmes Trottet, 5; de Mayer, 3; Durier, 1; Ch. Exhenry, 1; Delacoste François, 1; Marie-Louise Trosset, 50 kg. de pommes; Maison de santé de Malévoz, fruits de l'Exposition; Société d'agriculture, fruits de l'Exposition; Vuadens O., panier cassis et 5 kg. de miel; Mme Arletaz, panier tilleul; Mlle Jardinier, flocons d'avoine et vin d'honneur; Trosset, 8 syphons; Mlle Bréganti,

déjà sorti. Depuis que sa fille était majeure, et surtout depuis qu'elle avait un chaperon fidèle dans la personne de madame de Bucilly, le bonhomme jouissait mieux de certains plaisirs honnêtes que lui permettait son indépendance. L'un de ceux-là était d'aller manger la bouillabaisse dans un petit restaurant d'un passage borgne, où elle est préparée par un ancien pêcheur des côtes provençales. Pour savoir ce que c'est la bouillabaisse véritable, il faut l'avoir mangée sur le pont d'un lougre de pêche, comme Pascal Maugrabin l'avait fait cinquante ans plus tôt. Mais Pascaline témoignait une forte aversion pour ce mets spécial : aucun être humain n'est parfait !

Outre les joies du gastronome, le *Café de Saint-Tropez* fournissait au millionnaire un amusement plus délicat : celui de se trouver, pendant une heure ou deux, mêlé à des petits bourgeois de son pays natal, qui lui tapaient sur le ventre ou sur l'épaule, avec des épithètes poivrées, le prenant pour un marchand de denrées méridionales qui a fait sa pelote aux Amériques. Ils ne soupçonnaient guère que la pelote de ce consommateur, qui déposait lourdement 20 centimes dans la main du garçon, valaient dix fois toutes leurs fortunes réunies. Mettre ses coudes sur la table, déboutonner son gilet en été, garder son chapeau en hiver, ce sont là des plaisirs que ne peut avoir chez soi le père d'une « demoiselle » capable d'être duchesse un jour. Quand la demoiselle dînait dehors, Maugrabin se hâtait de vêtir sa plus vieille redingote et de prendre l'omnibus. Une

biscuits; Paippe, pharmacien, citrons et abonnement à la *Revue des Familles*; Boissard Elie, corbeille choux; J. Bioley, sirop; Jean Udriot, légumes; Ad. Donnet, tourneur, un jeu de quilles; Savonnerie monthaysanne, 3 douzaines de savonnettes; Fabrique de tabacs, 1 colis tabacs et cigares; Mme Maxit, 4 chars écorces. Maison Nestlé, Vevey, 5 kg. semoule, miel, biscuits et chocolat; Commission militaire romande, tilleul, papier à lettres; Société Romande d'Electricité, 25 bouteilles de vin; Jean Roch, 18 kg. courges; Pignat, prés., Planchamp, Vouvy, et Louis Caillet-Bois, Muraz, sses de pommes de terre; Cardis, Collombey, couleurs; Pistoletti, Collombey, granit; Wuilloud, Sion, et Société d'agriculture de Saxon, fruits de l'Exposition; Feller, horticulteur, Bex, un lot de légumes.

Nous adressons à toutes les personnes qui témoignent leur sympathie à notre Infirmerie les plus vifs remerciements.

Les dons se sont faits plus rares; nous n'avons pas osé trop solliciter la charité publique dans ces temps difficiles, mais nous nous voyons obligés de le faire à nouveau, et de nous recommander à elle, nos besoins et nos frais ayant augmenté de la même façon que la cherté de la vie. Tous les dons, de quelque nature qu'ils soient, seront les bienvenus; ils contribueront à soulager des misères et à faire plaisir aux malades.

Le Comité de l'Infirmerie de Monthey.



ECHOS

Le „Florentin“.

Dix-sept bijoux de grand prix, qui appartenaient à la famille des Habsbourg, auraient disparu de la chambre du Trésor de Vienne. On suppose qu'ils ont été emportés en Suisse par la famille impériale.

Parmi les pierres précieuses disparues se trouverait un des plus gros diamants connus. Cette pierre précieuse avait appartenu au Téméraire, qui l'avait perdue lors de la bataille de Grandson. Il est connu sous le nom de le « Florentin » ou le « Grand-duc de Toscane », ainsi nommé parce qu'il a appartenu au pape Jules II de la famille de Médicis, qui l'avait laissé à ses héritiers, les grands-ducs de Toscane, après le passage de la Toscane aux Habsbourg-Lorraine. Le diamant, d'une coloration jaunâtre et de 139 carats, passa à Vienne, dans le trésor de la couronne autrichienne.

L'agence Wolff dit qu'une commission d'enquête a été chargée de rechercher le précieux diamant, lequel, ayant appartenu à la couronne autrichienne, est compris dans les objets de valeur qui, par le traité de St-Germain, ne peuvent pas être exportés.

Serait-ce le fameux diamant dont parlaient nos manuels scolaires? « Un Suisse trouva le grand diamant du duc! Il voulut d'abord jeter cette pierre brillante dont il ne connaissait pas la valeur; cependant il la garda et la vendit au curé de Montagny pour un florin. »

BIBLIOGRAPHIE

Pro Lemano. Nous venons de recevoir le n° 3 de l'intéressante revue « Pro Lemano ». Cette publication de luxe, richement illustrée, s'ouvre sur une pièce de vers dédiée à nos aviateurs. Viennent ensuite des articles très documentés sur le « Vignoble Valaisan », le « Vignoble Vaudois », les « Industries de Monthey et le Val d'Illeaz », la région « Les Avants-Château-d'Ex-Gstaad ». Une dernière page est consacrée aux communications officielles du comité de Direction de l'Association « Pro Lemano ».



Il y a actuellement deux moyens possibles pour les gens avisés qui recherchent des employeurs. Le premier : répondre à leurs annonces d'offres d'emploi. Le deuxième : obtenir des réponses aux annonces de demandes d'emploi. Les deux méthodes sont à votre portée.

pas mentionnés sur les cartes. Nommé capitaine de cargo-boat, il était l'auteur d'un nombre imposant de naufrages. Toujours les tribunaux maritimes l'avaient absous comme n'étant pas responsable des catastrophes. Mais, devenu l'effroi des Compagnies, il avait dû chercher un emploi sur la terre ferme. Il était expert dans une maison d'assurances maritimes où il ne faisait pas fortune.

— Car, disait-il, maintenant que les naufrages me faisaient gagner de l'argent par les expertises nécessitées, on croirait que les bateaux qui s'assurent chez nous font exprès de ne pas même se fausser une tôle! J'ai toujours eu la guigne.

Ces rigueurs du sort, patiemment supportées, attirèrent Pascal Maugrabin, l'homme heureux en tout, par le contraste avec sa propre vie. Au *Saint-Tropez*, quand il y rencontrait Claudius, on était certain de les voir à la même table, où ils se racontaient leurs histoires, changeant quelques chiffres de part et d'autre, l'un pour augmenter le nombre de ses noyés, l'autre pour diminuer le chiffre de ses rentes. Du moment que les tribunaux l'avaient déclaré innocent, Rastoul aimait mieux attacher son nom à des « sinistres » de première classe qu'à de mesquines aventures, n'ayant coûté la vie qu'à un mousse. Pascal, de son côté, prévoyait bien que le *Saint-Tropez* serait impossible pour lui, le jour où les habitués de ce lieu modeste sauraient qu'ils avaient affaire à un prince déguisé.

(A suivre.)

FEUILLETON DU CONFÉDÉRÉ

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris

Au Coin d'une Dot

par

LÉON DE TINSEAU

38

yeux jusqu'à une pareille sainte. Même à son âge, il est utile d'être guéri de ses illusions. Je lui rendrai ce service, et d'une façon radicale. Un peu de patience! Vous verrez tous! Maugrabin lui-même sera édifié sur les avantages de l'américanisme universel. Je ris d'avance à l'idée de mon dénouement

— Moi je ne ris pas, dit Bertrane. Qu'allons-nous faire? C'est le salut qui nous échappe.

— Le salut viendra d'ailleurs, ne craignez rien. Mais voici mon père; taisons-nous!

XVII

Pendant que cette conversation avait lieu, Pascaline quittait la maison en grande toilette. Son père était

Chaussures Modernes S.A.

Successeur de Dupuis Frères, Place Centrale
" " Grandmoulin Frères, Rue du Grand-St-Bernard

MARTIGNY-VILLE

Souliers de sport en tous genres -:- Grand choix de chaussures fines

PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Souliers pour enfants.

Bott. Derby chagrin bouts fer 18/21 fr. 8.35
" " Gunmetal dbl. flanelle 22/26 » 11.80
" " croûte de veau, souple » 11.50

Souliers pour fill. et garçonnets.

Bott. lacets cuir ciré, ferrés, à rivets, 26/29 fr. 15.—
" " " " " " 30/35 » 18.—

Souliers pour garçons.

Bott. Derby cuir ciré, faux bouts, 26/29 fr. 14.—
" " " " " " 30/35 » 17.—
Bott. Derby, Ross-box, bouts vernis, 28/29 » 17.50
" " " " " " 30/35 » 20.25
Bott. Derby, Ross-box, bouts, 27/29 » 18.50
" " " " " " 30/35 » 21.50
Bott. Derby, R'box, bouts, haute tige, 26/29 » 21.—
" " " " " " 30/35 » 24.—

Souliers pour dames.

Souliers de travail.
Bott. lacets cuir ciré, ferrés, 37/42 fr. 23.—
" " " " " " couture à rivets » 28.—

Souliers pour messieurs.

Pour travail.
Bott. lacets cuir ciré, fx-bts, 36/42 fr. 25.— et 27.—
" Derby, Ross-box, bouts, souple, 36/42 fr. 29.50
" " " " " " bouts vernis, 37/41 » 28.—
" " " " " " Gun Metal bouts, 36/42 » 26.50
" lacets, chevreau gl., bts vernis, 37/41 » 32.25
" Derby sat. calf. bts vernis, talon haut » 38.50

Souliers militaires à soufflet, ferrage fort, 40/46

fr. 33.—
fr. 39.—

Articles feutre — Caoutchoucs

Bott. Derby, cuir ciré, bouts, 40/46 fr. 31.50
" " chagrin croûte, bouts, 40/46 » 31.75
" " cuir ciré, bouts, II semelles, 40/46 » 35.50
" " Ross-box, bouts, I, 40/46 » 37.50
" " box-calf, bouts, 40/45 » 42.50
" Derby Ross-box, Gun Metal, bts, 40/46 » 34.25

Les chaussures à prix réduit de la part des fabricants sont arrivées.

Réparations promptes et soignées :-: Semelles, Crème, Graisse, etc.

La plus ancienne maison de confection du canton
vendant toujours des articles de première qualité à des prix très
avantageux, offre à sa nombreuse et fidèle clientèle

pour les foires d'automne

un assortiment de plus de 1000 complets et pardessus
pour hommes, jeunes gens et enfants

Pour faciliter nos clients qui ne peuvent venir visiter nos ma-
gasins, nous leur enverrons par la poste, franco et contre rembour-
sement, les articles qu'ils voudront bien nous commander.

Les commandes pour complets et pardessus d'hommes devront
être accompagnées de la mesure en centimètres du tour de poitrine,
prise par dessus le gilet.

Pour les pardessus et vêtements d'enfants, il suffit de nous
indiquer l'âge.

Dans chaque cas, veuillez spécifier la nuance et le prix approxi-
matif.

Facilité de changer ce qui ne convient pas

Magasins E. Géroudet et Fils, Sion

Une seule et bonne maison, point de succursale

Banque Coopérative Suisse Martigny-Sierre

St-Gall - Zurich - Rorschach - Brigue - Appenzell - Olten - Zurich

Capital de garantie et réserves **Fr. 3.560.000**

La Banque accepte des dépôts à

5 1/4 % contre Obligations de 1 à 6 ans

Coupons semestriels

Toutes opérations de Banque aux meilleures conditions.

Santé et Vigueur retrouvées et conservées par une cure du dépuratif-laxatif

Salsepareille Model

En bouteilles de 5 fr., 7 fr. 50 et 12 fr., dans les pharmacies ou directement franco par la
Pharmacie Centrale **Medlener-Gavin**, rue du Mont-Blanc, 9, GENEVE.

PROTÉGEZ le marché hypothécaire national

en participant à

l'ÉMISSION

des Obligations à primes 4 % de Fr. 50.--

de la

Société de crédit hypothécaire à Zurich

Le prix de souscription est fixé à Fr. 50.— plus le timbre fédéral de Fr. 1.50, et
Fr. 0.50 prorata d'intérêt trimestriel dès le 5 juillet 1919, soit :

Fr. 52.— par obligation.

Les titres sont pourvus de coupons d'intérêt au 5 juillet à Fr. 2.— et sont rem-
boursables à Fr. 50.— au minimum; le plan des tirages prévoit les répartitions
annuelles des primes suivantes :

1 à Fr. 50.000.—	3 à Fr. 2500.—
1 " " 30.000.—	20 " " 1000.—
1 " " 20.000.—	45 " " 500.—
2 " " 5.000.—	20 " " 250.—
	457 " " 100.—

6 tirages par année, dont 3 pour les numéros et 3 pour les séries

Prochain tirage : 20 novembre

Gros lot : Fr. 50.000

Toutes les obligations de cet emprunt à primes sorties au tirage pendant les dix
premières années sont remboursées au minimum à fr. 100.—. L'acquisition d'une
série complète (10 titres remboursables au minimum à Fr. 1000.—) est donc particu-
lièrement recommandable.

Outre un rendement appréciable, ces valeurs offrent de grandes chances de gain
ensuite des nombreuses primes prévues.

Les domiciles de souscription ci-dessous désignés mettent gratuitement à la dispo-
sition des intéressés les prospectus détaillés, et acceptent les souscriptions sans frais.

DOMICILES DE SOUSCRIPTION :

Bâle	Bankgeschäft Hermann Weiss	Grosswangen	Hilfskassa in Grosswangen
Berne	Wechselstube Moppert-Roth	Lausanne	Banque C. Monnerich
	M. Anlinger, Bank für Prämienobliga- tionen		Banque Steiner & Cie
	Schweiz. Vereinsbank	Lucerne	Scheldegger & Dethliollaz, banque Peyer & Bachmann, Schweiz. Los- und Prämien-Obligationenbank
Fribourg	Unionbank A.-G. Montbijoustr. 15	Monthey	Banque Commerciale Valaisanne
	Banque d'Epargne et de Prêts, Goeldin	Samaden	E. Tondury & Co., Engadinerbank
	Banque Commerciale et agricole, E. Ultry & Cie	Schaffhouse	Spar- und Leihkasse Schaffhausen
Genève	Banque L. Mestral	Sarsoe	Hilfskassa in Grosswangen, Filiale
	Peyer & Bachmann, Banque Suisse de Valeurs à Lots	Zoug	E. Krauer-Kundert, Bankgeschäft
	Comptoir Général de Valeurs à Lots	Zurich	Schweiz. Vereinsbank
		Zuzwil	Ersparnis-Anstalt

Sage-femme 1^{re} classe

M^{me} R. Zabarini

Dipl. de l'Univ. de Turin
et Maternité de Genève
19, rue du Mont-Blanc, Genève
près Gare
Consultations. — Man spricht
deutsch. — Téléphone 11.39.

Banque de Martigny

Closuit Frères & Cie

Maison fondée en 1871

Emission et paiements de chèques sur tous pays

Envois de fonds en tous pays

Change — Achat et vente de titres

Encaissement de coupons

Souscriptions à tous emprunts

(Envoi de prospectus sur demande)

PRÊTS — AVANCES SUR TITRES

Toutes opérations de banque

Pièces démonétisées sont achetées aux meilleurs
cours

La Banque rembourse sans frais les Bons
de caisse fédéraux à l'échéance du 5 novembre.
Paiement sans frais des coupons à détacher
des Bons le 5 novembre.

LES LAMPES PHILIPS

SONT LES MEILLEURES.

ELLES SONT

EN VENTE

AUPRES DES

SÉRVICES

ELECTRIQUES

ET

ELECTRICIENS



Représentant général et exclusif pour la Suisse romande et italienne

S. A. AMPÈRE, Lausanne.

VENTE EN GROS EXCLUSIVEMENT

ROYAL BIOGRAPH - MARTIGNY

Tous les dimanches à 2 h. 1/2 et 8 h. 1/2 du soir

Le grand succès

JUDEX

Nouvelle Mission

Pour les détails, consulter les affiches et programmes.

Ecrivez-nous

une carte postale si vous avez besoin de
souliers. Nous vous ferons parvenir par
retour du courrier notre nouveau catalogue
illustré, afin que vous puissiez choisir avec
réflexion. La commande faite, vous recevrez
immédiatement des chaussures qui surpas-
seront toutes vos espérances et qui seront
en même temps bon marché et
de très bonne qualité.

**Chaussures
Rod. Hirt & fils, Lenzbourg**

Entreprise de Vitrerie et glaces en tous genres

Assortiment de verres spéciaux

Verres à vitres

Vente au détail

Entreprise générale de gypserie et peinture

Papiers peints

Ch. Terrini-Chappot, Martigny

Avenue du Gd St-Bernard

Téléphone 144

La Banque de Sion de Kalbermatten & Cie

reçoit des dépôts

en compte-courant 4 %

en carnet d'Epargne 4 1/4 %

à un an 4 1/2 %

à trois ans 5 %

Timbre fédéral à la charge de la Banque

Pour nettoyer le linge, les
ménagères ne jouissent en-
tièrement et pleinement des
qualités extraordinaires du

Persil qu'en servant en même temps la soude à blanchir "Henco"

On économise ainsi le matériel de lessive, le combustible et le linge devient,
avec les plus grands ménagements, d'une propreté extraordinaire.

"Henco"

se prête en outre admirablement au nettoyage de la vaisselle, des planchers, carrelages, etc.

Se trouve dans toutes les drogueries et épiceries.